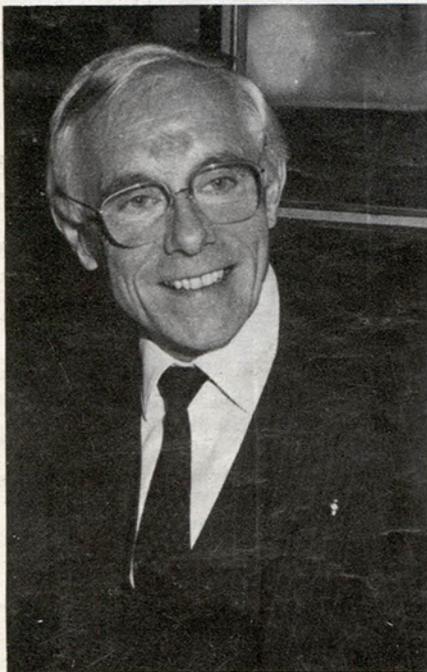


Vivre à Croix

Journal municipal d'information

N° 18 - Avril 1986

APPEL AUX CROISIENS



Le 11 avril

CONCERT
DE
L'ORCHESTRE
NATIONAL
DE
LILLE

Salle Omnisport
Boulevard Zola

C'est fait. Les élections législatives et les élections régionales, tant attendues, ont rendu leur verdict. Ce verdict a surpris, et pourtant, la nouvelle loi électorale ne permettait pas la naissance d'une majorité confortable !

Les Français n'ont-ils pas voulu désavouer totalement des Socialistes qui, à la fin de leur mandat, avaient compris leurs erreurs, changé de langage, et dont certains se demandaient s'ils étaient encore Socialistes ? Les propos des derniers mois sur les Entreprises, sur le profit, sur les investissements, sur l'aménagement du temps de travail, n'auraient pas surpris dans la bouche des tenants de l'Opposition. A cause de cette Loi, les Français n'ont effectivement donné qu'une chance limitée des moyens réduits à ce que l'on appelle "La Droite" pour Gouverner. La nouvelle majorité ne devrait-elle pas modérer quelque peu ses ambitions et son programme du fait d'un Président de la République qui lui est opposé ? Chacun sait que la "cohabitation" ou si l'on préfère "la coexistence", ne sera pas facile.

Mais l'arrivée du Front National "interpelle" comme l'on dit parfois, toutes les grandes forces politiques.

Il a servi d'exutoire à des électeurs de tous bords, issus de tous les milieux, rassemblés pour des motifs divers. Il est, peut-être pour certains, l'expression d'un racisme, inadmissible dans son principe et ses modalités. Mais il constitue, surtout, une protestation contre le chômage, qui s'est étendu ; contre la misère, qui est revenue ; contre l'insécurité, qui s'est accrue. Le Front National a des électeurs popu-

lares, qui jadis ne votaient pas à droite.

L'exprime, aussi, une sorte de "rejet" des formations politiques traditionnelles.

C'est donc la France toute entière qui est confrontée à cette évolution, à ces interrogations.

Les élus municipaux ont pour mission de gérer la ville. Mais aucun acte public n'est neutre. L'aide sociale a pour but de réparer des injustices et de combattre la misère. En limitant les dépenses, on pèse un peu moins sur le budget des Entreprises et on contribue à la lutte contre le chômage. En donnant des instructions fermes aux agents chargés de la Sécurité, on freine le développement de la délinquance. Quant aux problèmes complexes que pose l'immigration, c'est affaire de Justice et de fermeté. C'est vite dit, mais c'est dans ce sens qu'il faut agir.

En définitive, tout se ramène à la recherche patiente et continue du bien commun. J'appelle donc l'équipe municipale qui m'entoure - et sur laquelle je puis compter -, j'appelle les Croisiens à un effort de tolérance, de respect des autres, de solidarité vraie, à un effort soutenu pour le développement économique sous toutes ses formes. Peut-être de nouvelles conditions internationales modifieront-elles les perspectives. Peut-être une gestion plus concrète des affaires, et plus proche des réalités, permettra-t-elle de marquer de nouveaux progrès. Il reste que le Salut de la FRANCE ne peut venir que du concours de tous les FRANÇAIS.

Francis DEBEUNNE,
Maire de Croix.



Pleins feux sur la musique !

Connaissez-vous les richesses de la vie musicale à Croix ; Connaissez-vous les possibilités d'apprendre et de connaître la Musique ? Nous pensons qu'il est bon de les rappeler. C'est pourquoi vous trouverez dans ce numéro de "VIVRE A CROIX" différents articles qui vous présentent la vie musicale, et qui vous précisent les objectifs poursuivis par la Municipalité.

Nous voulons :

- En premier lieu :
- Offrir la possibilité, aux jeunes en particulier, d'apprendre la Musique. C'est le rôle de l'Ecole de Musique Municipale qui accueille actuellement 200 élèves dont 184 jeunes et 16 adultes.

Ensuite, permettre à la Musique Municipale de se développer et de se faire mieux apprécier. Les habitants ne connaissent souvent qu'un aspect de notre Musique Municipale, celui

de sa prestation dans les défilés. Venez donc, nombreux, la découvrir en "concert", dont les dates figurent dans l'encadré ci-dessous.

Vous serez surpris de la qualité de l'interprétation et de l'étendue de son répertoire. A ce sujet, nous avons le plaisir de vous apprendre que notre Musique Municipale vient d'être classée en **division supérieure**, seconde section, lors des épreuves de classement par la Fédération du Nord-Pas-de-Calais qui se sont déroulées le jeudi 13 mars dernier à Croix.

Il faut encore signaler l'excellent travail de Monsieur Delva, au Collège Boris-Vian, la qualité de sa manifestation musicale annuelle "Rencontres Chorales et Instrumentales" vient compléter, dans un autre registre, celui de l'école de musique. Retenez, que cette année les élèves de Monsieur Delva se pro-

duiront le mardi 27 mai prochain en la salle G.-Dedecker.

Il faut rappeler aussi sa participation aux concerts organisés à Croix, pour nos scolaires, par les Jeunesses Musicales de France.

Dans un autre genre, il faut signaler l'existence et la valeur des formations de la MAISON DES JEUNES.

Enfin, il faut mentionner la vitalité des Majorettes de Croix Saint-Pierre et de leurs tambours qu'animent tant de manifestations.

C'est parce que la Musique existe à Croix que la Municipalité a décidé, en accord avec celle de Wasquehal, d'organiser un concert par an.

Quel est le but ? Permettre aux Croisiens de connaître l'ambiance d'un grand orchestre, tel le National de Lille, tant il est différent de vivre cette musique en direct plutôt qu'à la télévision.

Voilà ce que je voulais vous dire, je vous laisse découvrir dans les articles de ce Journal les richesses musicales Croisiennes.

Que cette lecture vous donne l'envie d'apprendre la Musique et de participer aux différents concerts organisés à Croix.

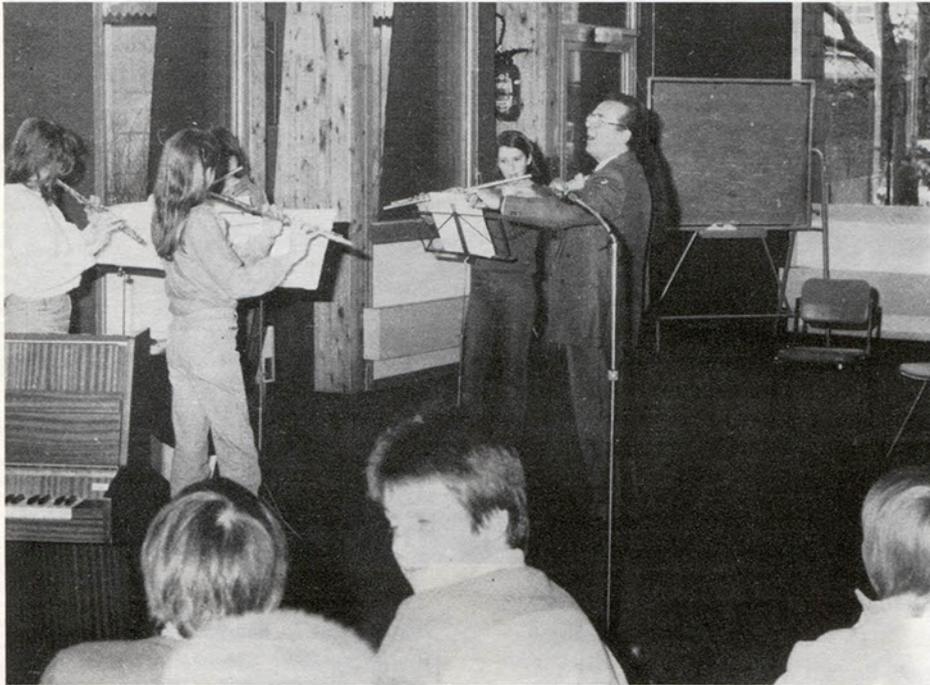
En terminant, je voudrais remercier toutes les personnes qui animent la Vie Musicale Croisienne.

Michel Carnois
Adjoint aux Affaires Culturelles

Les différentes manifestations de la Musique Municipale en 1986

Jeudi	1 ^{er} mai	- Cortège en ville à l'occasion de la Fête du Travail.
Jeudi	8 mai	- Concert de Variétés, salle G.-Dedecker.
Dimanche	11 Mai	- Participation aux Fêtes de Tourcoing.
Vendredi	16 mai	
Samedi	17 mai	- Participation au 30 ^e Tournoi International Juniors de Football de l'Iris Club.
Dimanche	18 mai	
Lundi	19 mai	
Dimanche	8 juin	- Concours de la Fédération du Nord-Pas-de-Calais à Saint-Pol-sur-Mer.
Jeudi	15 juin	- Fêtes du Nouveau Roubaix.
Jeudi	22 juin	- Distribution des Prix à l'Ecole de Musique, salle G.-Dedecker.
Dimanche	5 octobre	- Thé dansant, salle G.-Dedecker.
Mardi	11 novembre	- Commémoration de l'Armistice de 1918.
Dimanche	23 novembre	- Concert de la Sainte-Cécile, salle G.-Dedecker.
Samedi	29 novembre	- Soirée Dansante de la Sainte-Cécile, Salle G.-Dedecker.

L'Ecole de Musique... continuité et qualité



Cours de Flûte à l'Ecole de Musique sous la direction de Monsieur Jean FOURMEAU, Directeur.

L'Enseignement musical à CROIX date certainement du siècle dernier car les Sociétés musicales d'alors formaient les Jeunes afin d'alimenter leurs différents pupitres et l'on pense remonter à 1864 pour trouver trace d'une Musique Municipale.

C'est le 3 juin 1945, il y a plus de quarante ans, que des cours municipaux de musique ont été créés par délibération du Conseil Municipal. Monsieur Edouard CREVE en assurait le fonctionnement.

Le 1^{er} janvier 1957, Monsieur André SEGARD dirigea les cours aidé par deux professeurs.

Le 1^{er} janvier 1958, Monsieur Jean FOURMEAU succéda à Monsieur SEGARD et prit la direction de l'Ecole de Musique qui évolue régulièrement, toujours en progrès.

En 1960, trois professeurs... Aujourd'hui seize professeurs assurent près de 440 heures de cours chaque mois dans des disciplines diverses :

- Madame RUSQUART
Classes de Solfège C.P.1 & Adultes
2^e Année :
Piano, Accompagnement, Chant et Concours.

- Monsieur VANHEUVERZWYN
Classes de Solfège C.P.1.

- Monsieur LAGAE
Classe de Solfège C.P.2 et Percussion.

- Monsieur VANOVERBERGHE
Classes de Solfège C.P.2 et C.E.1. & Trompette.

- Monsieur FORTUNA
Classes de Solfège C.E.2.
Trombone & Tuba.

- Monsieur LOOSFELD
Classes de Solfège Adultes 1^{re} année
Hautbois.

- Mesdames BLIN & DESROUSSEAU
Classe de Piano.

- Madame LAURENT
Classe de Chant.

- Messieurs DEFFONTAINE & PAILLOT :
Classe de Clarinette.

- Monsieur CALIARO
Classe de Saxophone.

- Monsieur LEMAN
Classe de Cor.

- Monsieur WATTRELOT
Classe de Musique d'Ensemble.

- Monsieur VANOOSTHUYSE
Classe de Clairon.

- Monsieur FOURMEAU
Classes C.M. - C.S. Adultes 3^e année :
Classes de Flûte.

Fonctionnant au départ dans le Caveau (actuellement Ateliers Municipaux) les cours se sont poursuivis à l'ancienne Salle des Fêtes puis dans des classes de l'Ecole Victor-Hugo ainsi qu'à la Maison pour Tous.

Depuis 1974, ils sont installés dans l'immeuble actuel, 5, avenue G.-Delory et sont suivis par près de deux cents élèves.

Cette évolution a entraîné des tâches administratives de plus en plus importantes, Monsieur FOURMEAU, le Directeur, fut longtemps secondé en cela par Monsieur Georges COUILLET, puis par Monsieur Omer VANDEWALLE et actuellement par Monsieur Victor BOURLEZ.

L'installation, en 1973, d'un Conseil d'Administration a contribué, sans aucun doute, au développement des cours et aux bonnes relations entre l'Administration Municipale, les Animateurs et les Elèves des différentes classes.

Pour conclure, il faut signaler que chaque année se déroule un Récital donné par les Professeurs de l'Ecole de Musique. En 1986, celui-ci aura lieu le dimanche 27 avril à 10 heures en la salle Claude-Debussy.



Agée de 122 ans, la Musique Municipale est toujours aussi brillante et dynamique

La Musique Municipale est née, en 1864, de la réunion de deux groupes de musiciens, l'un formé de fermiers de la ville, l'autre formé d'ouvriers tisserands, Monsieur Beaucorne-Leroux, maire à l'époque, eut fort à faire pour les regrouper.

Elle fut subventionnée dès lors et bénéficia également de l'aide de M. Isaac Holden qui en devint Président d'Honneur et fit même construire pour elle l'ancienne salle des fêtes de Croix.

Dans les archives de la Musique Municipale, on retrouve trace de l'existence en 1924 d'une musique municipale fondée en 1864, et d'une Harmonie Mutuelle de Croix. Ceux-ci résultant de la fusion de deux sociétés dont les effectifs avaient fondu dans la tourmente de la grande guerre :

- une société fondée en 1878 au Créchet et qui s'appela successivement Fanfare du Créchet puis harmonie mutuelle du Créchet ;

- une société s'appelant la Grande Harmonie de Croix créée en 1902 par des musiciens ayant quitté la musique municipale de Croix.

En 1927, on parle d'une fanfare. Et sur une liste des subventions accordées par la ville de Croix aux sociétés musicales et chorales, on trouve 3 harmonies et 1 fanfare.

En 1930, on parle d'un cercle symphonique ayant 5 ans d'existence... et de deux chorales.

La période de l'après-guerre 1940-45, voit disparaître la plupart de ces sociétés.

La Musique Municipale elle, est toujours vaillante et en 1956, fut créée la batterie avec clairons et tambours.

En 1964, Monsieur Jean Fourmeau, actuel directeur, prit la succession de M. Charles Conord. Il est secondé par Monsieur Francis Pailot, le directeur adjoint, professeur de clarinette à l'école de musique. Cette année-là fut également marquée par les cérémonies du centenaire.



La Musique Municipale en concert.

En 1975, lors du concours des harmonies qui se déroule à Lomme, la musique remporte la coupe de sa catégorie et lors du festival interfédéral de Grande-Synthe en 1977, la société est classée en 1^{re} division et remporte le prix de la confédération.

En 1979 au concours interfédéral de Maubeuge, la musique continue sa progression et se trouve classée en division supérieure.

En 1980 commenceront les travaux de la nouvelle salle de répétition ; celle-ci sera baptisée salle Debussy en septembre 1981.

La Musique Municipale de Croix compte encore à ce jour quatre-vingt dix inscrits sur ces effectifs.

A ses anciens présidents actifs, MM. J. Roupain, M. Croes, G. Couillet, O. Vandewalle, succède actuellement Monsieur Edmond Desailly. La Musique Municipale assure annuellement dix prestations. "Concert et Défilés en ville". Son

dernier concert de printemps a eu lieu salle G.-Dedecker le dimanche 23 mars avec la participation de l'ensemble de Tubas de Monsieur Hervé Brisse tuba solo de l'orchestre National de Lille.

Un récital salle de musique Cl. Debussy le dimanche 27 avril à 10 heures.

Le concert de variétés du jeudi de l'Ascension.

Les cortèges des 1^{er} mai et 11 novembre. Les festivités de la Pentecôte pour le Tournoi International de Football de l'Iris. Son thé dansant qui remporte d'année en année toujours plus de succès le 5 octobre salle G.-Dedecker. Pour terminer l'année en apothéose, son concert de Ste-Cécile le dimanche 23 novembre. Un programme très chargé et toujours offert gracieusement à la population croisienne. On peut vivre sans musique mais... moins bien.

Quand M. Delva professeur de musique, parle de son métier...



La plupart des Enseignants aiment beaucoup leur métier, et sont même souvent passionnés par le travail qui leur est confié. C'est le cas de Monsieur Luc Delva, Professeur d'Education Musicale à Croix.

Âgé d'une trentaine d'années, père de famille, Monsieur Luc Delva est, comme on dit dans le jargon de l'Education Nationale, "Professeur certifié". Cela veut dire qu'il est titulaire d'un CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire), un diplôme qui se situe entre la licence et l'Agrégation et qui s'obtient difficilement par concours.

Monsieur Delva et moi avons longuement bavardé. Voici le résumé de notre entretien.

"Je suis professeur d'Education Musicale, au Collège Boris-Vian, à Croix, depuis septembre 1980. J'enseigne dans les classes de la 6^e à la 3^e comprise (plus de 500 élèves !) à raison d'une heure par semaine pour chaque classe. Mes élèves sont âgés de 11 à 15 ans.

- En quoi consiste votre enseignement ?

- "Le but de l'Enseignement musical au Collège n'est pas de faire des élèves qui me sont confiés des virtuoses, mais plutôt de leur apporter une initiation qu'ils pourront, s'ils le désirent, développer dans une Ecole de Musique ou du moins améliorer leur niveau culturel.

Il faut commencer par enseigner le chant, les notes, le rythme, puis faire comprendre les différences - même si elles sont évidentes - entre musique classique, musique contemporaine, jazz... (c'est-à-dire l'Histoire de la Musique). Tout cela est très progressif".

- Vous apprenez le solfège à vos élèves ?

- "Oui et non. L'apprentissage du solfège est aujourd'hui considéré comme trop rébarbatif, mais pour une initiation, il est tout à fait possible de faire comprendre l'essentiel aux élèves".

A propos des chants, vous commencez tout de suite ?

"Il faut d'abord procéder à "l'éveil" de la voix. Un petit enfant chante naturellement, dès son plus jeune âge. Puis cela s'estompe. Avec un peu de pratique, les dispositions naturelles pour le chant s'épanouissent assez rapidement. Mais je ne peux m'empêcher de regretter ce que j'appelle volontiers le "Trou noir" de l'Ecole primaire. Du C.P. au CM2, rien ou presque n'est prévu pour l'Education musicale. Si ce vide était comblé, nous obtiendrions des résultats bien meilleurs. Attention, les Enseignants du primaire ne sont pas en cause. Leurs programmes sont chargés et leur formation musicale fut longtemps inexistante. On tente actuellement d'y remédier à l'Ecole Normale".

- Vos conditions de travail sont-elles satisfaisantes ?

- "Oui et non. Je ne me plains pas des locaux, ni du matériel qui est mis à ma disposition. Mais il y a vraiment beaucoup de travail à faire pour développer l'Education musicale. Les effectifs sont lourds (30 élèves par classe !). Si l'on veut enseigner la pratique d'un instru-

ment, on ne peut le faire que par petits groupes, ce qui n'est pas facile. Cela dit, tous les Enseignants se plaignent de ne pas avoir assez de temps pour transmettre le message dont ils sont porteurs. L'éducation Musicale est quand même un peu le "parent pauvre". Cette matière est bien souvent considérée comme secondaire aux yeux des parents et des élèves - contrairement à ce qui se passe en Grande-Bretagne ou en République Fédérale Allemande".

- Je suis frappé par l'importance grandissante que les jeunes accordent à la musique...

- "C'est vrai. Il y a un véritable engouement pour la musique depuis plusieurs années. La "demande", comme on dit, est très forte. Encore faut-il analyser correctement le phénomène. Les jeunes d'aujourd'hui - et souvent leurs familles - aiment vivre avec un "bruit de fond". Il leur faut du bruit. On ne peut pas dire qu'ils écoutent avec une "attention religieuse" ce qu'ils entendent. Il reste que la vie des jeunes est beaucoup plus bercée, si l'on peut dire, par une ambiance musicale. Ce qui est vrai à la maison est vrai dans presque tous les lieux publics. On



Classe Chorale de Monsieur DELVA.



Quand M. Delva professeur de musique, parle de son métier... (Suite)

n'imagine plus un "supermarché" sans une musique d'ambiance. C'est souvent vrai aussi dans les ateliers. Tout cela correspond à un besoin, qu'il soit naturel ou artificiellement créé, peu importe. Le fait est là ! Presque tous les jeunes souhaitent avoir un transistor, une chaîne, un "walk-man" ; la consommation des disques augmente".

- Vous semblez très axé sur le développement du chant choral...

- "Par la force des choses. En matière d'Education musicale, le chant est essentiel. Dans une classe, il est difficile d'apprendre chaque élève à jouer d'un instrument. La chorale, par définition, est collective. J'anime d'ailleurs la chorale élèves-professeurs du Collège. Mais ce qui est difficile c'est d'entreprendre ce perfectionnement en dehors des heures de cours pour des problèmes d'horaire. A midi le temps est limité. Quant au soir, les jeunes rentrent chez eux pour des raisons diverses".

- Que faites-vous pendant vos heures de cours ?

- "Je pense avoir déjà répondu à cette question au début de notre entretien. Le déroulement du cours dépend bien sûr du niveau et des élèves à qui je m'adresse : échauffement de la voix (comme le sportif échauffe ses muscles avant l'effort), chant, apprentissage des notes, des rythmes. Il est à noter qu'à partir de la 4^e ces deux derniers éléments sont difficiles à intégrer. Il faudrait donc en deux ans (6^e-5^e) faire acquérir toutes les bases "solfégiques". Ce qui est impensable ! D'où la nécessité que les élèves entrent au Collège avec un minimum de base".

Vous avez dit tout-à-l'heure que les Enseignants des Ecoles primaires n'avaient pas le temps matériel pour dispenser cet Enseignement...

- "C'est exact et je le maintiens. Mais pourquoi ne pas s'inspirer de ce qui se fait à Croix pour le sport ? Il existe des moniteurs municipaux qui interviennent en milieu scolaire primaire pour enseigner cette discipline. D'autre part, je me permets,

puisque l'occasion m'est offerte dans ces colonnes d'inviter toutes les parties prenantes du monde musical croisien à une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour développer et améliorer la vie musicale dans cette ville. Nous pourrions nous rencontrer".

- En dehors des heures de cours vous avez pris plusieurs initiatives. Pourriez-vous les préciser ?

- "A la rentrée de septembre 1981, j'ai été contacté par Monsieur Lemaire qui était à cette époque Directeur de l'Ecole Jean-Zay à Croix, pour faire chanter les élèves d'un CM 1 et un CM 2 à raison d'environ trente minutes par semaine. J'ai accepté. Cette collaboration a permis la participation à l'Ecole à la première Rencontre musicale qui eut lieu en mai 1982 à la Salle des Fêtes de Croix. Cette expérience continue avec l'accord de l'actuel Directeur, Monsieur Gradelle.

Une date à retenir : le 27 mai

C'est aussi la même année que je fus appelé à coordonner les Rencontres musicales annuelles qui se tiennent à Croix, Salle Gustave-Dedecker, et qui permettent à des centaines d'enfants des écoles primaires et Collèges des districts de Roubaix-Tourcoing de se produire sur scène avec la joie de chanter ou de danser. J'en profite pour annoncer que notre prochaine Rencontre aura lieu le mardi 27 mai 1986, salle Gustave-Dedecker à 20 heures précises.

Je tiens également à rappeler que pendant l'année 1982/1983 une classe de 3^e et deux classes de 5^e ont pu faire de l'expression corporelle grâce au concours de Mesdemoiselles Patricia Ragot et Véronique Lefebvre de la MAISON POUR TOUS. Ce fut un moment très intense. Malheureusement cette expérience ne s'est pas renouvelée pour des raisons pécuniaires.

Je travaille également avec l'ASSOCIATION REGIONALE

Nord-Pas-de-Calais des Jeunesses Musicales de France qui intervient en milieu scolaire et dont je suis le Délégué pour la Ville de Croix. Le but de notre Association est de produire sur scène des Musiciens, Danseurs, de différentes cultures ; de faire entendre au jeune public différents genres musicaux. Tout ceci dans une salle de spectacle. C'est aussi leur donner une éducation de futurs auditeurs, spectateurs. Pour la Saison 1984/1985, nous avons touché environ 600 élèves de primaire".

- La vie musicale est-elle satisfaisante à Croix ? Quels sont les aspects positifs ? Quelles sont les insuffisances les plus criantes ?

- "Il m'est difficile de vous répondre car je n'habite pas à Croix. De plus mes obligations familiales me tiennent malheureusement éloigné du monde culturel Croisien. Cependant, d'après les échos reçus, il semblerait qu'elle soit correcte : Concerts, Thé Dansant, Défilés pour l'Ouverture du Tournoi de Pentecôte, l'Orchestre National de Lille... J'ai personnellement pour l'an prochain quelques projets en tête pour rendre encore plus vivante l'animation musicale.

D'autre part, il me semble que l'Ecole de musique accueille un nombre important d'élèves en son sein. Cependant il est une question que je me pose vis-à-vis de l'Ecole de Musique. Actuellement elle est un peu l'antichambre de l'Harmonie Municipale. Elle n'accueille aucun instrument à cordes frottées par exemple. Alors pourquoi un enfant qui désire faire du violon ou du violoncelle n'aurait-il pas la possibilité d'apprendre cet instrument à Croix ? Il est obligé de s'inscrire au Conservatoire de Roubaix - ou autre - et de payer le prix fort puisque venant de l'extérieur. C'est une critique que j'émetts envers l'Ecole de Musique".

La remarque est pertinente. La question est de savoir si l'on peut tout faire dans toutes les communes. C'est vrai, aussi, pour les activités politiques, et pour d'autres encore.

Ce n'est pas de la musiquette qu'on fait ici" (Proust)

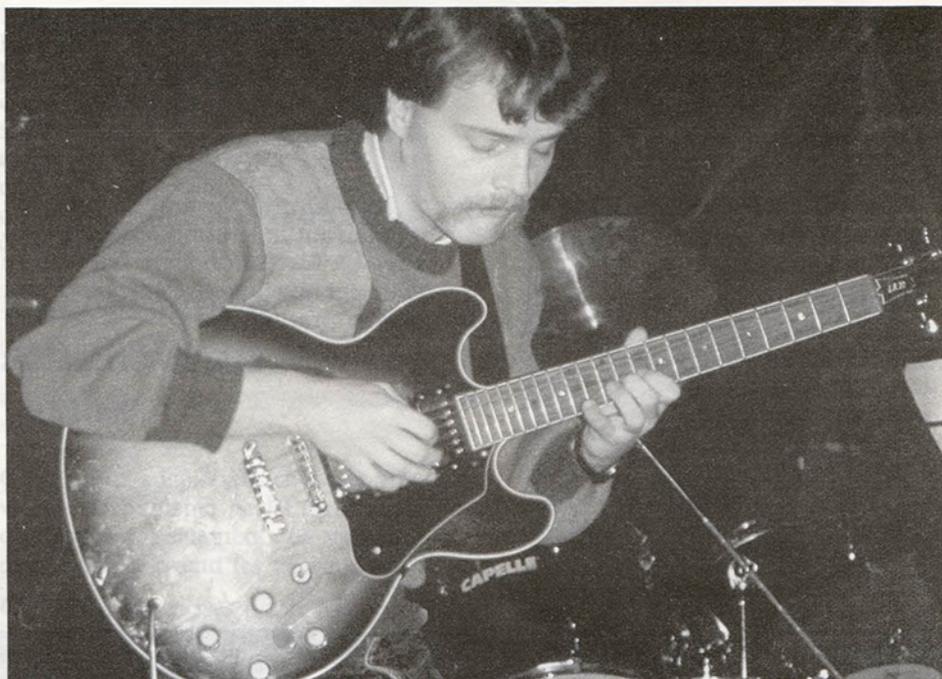


Indéniablement, la Musique possède une place de choix à la MJC/MPT de Croix. D'une part, pour les enfants de 4 à 7 ans, avec l'Atelier Musical animé par Pierre Nguyen tous les mercredis de 11 h à 12 h. D'autre part, pour les jeunes et les moins jeunes avec l'Atelier de Guitare, animé par Gérard Ryckboer, le lundi de 16 h 45 à 17 h 45 et le mardi de 17 h 30 à 20 h 30.

La musique à la MJC/MPT, c'est aussi 7 groupes régionaux qui répètent quotidiennement dans les caves :

- "Alternative",
- "Arrêt sur Image",
- "Avec des Bulles",
- "Manissa",
- "Docteur Sigmund",
- "Mac Beth",
- "Jans".

Cette ambiance Musicale (Rock, New-Wave, Jazz) pousse tout naturellement la Maison pour Tous à organiser des concerts de Rock, Jazz, de manière régulière (en moyenne une fois par mois), et permet ainsi à des groupes régionaux de pouvoir se produire. En 1985, sont



Guitariste inspiré

passés à la MJC les groupes suivants :

- "ROMA",
- "Alternative",
- "SOS",
- "TAURUS",
- "MCZ",
- "Docteur Sigmund",
- "Avec des Bulles",
- "Arlequin",
- "JANS",
- "Les Têtes Brûlées".

Saxophoniste en concert



La consécration Musicale de l'année 1985 fut sans aucun doute la Fête de la Musique, le 21 juin 1985, organisée par la MJC dans le Parc de la Mairie de Croix. Durant 9 h d'affilée (et malgré les intempéries) tous les genres Musicaux ont pu se succéder sous le kiosque d'Euterpe (muse de la Musique) et offrir un spectacle varié (chorales, classique, jazz, rock...).

Cette année encore vous pourrez assister, le 21 juin, à la Fête de la Musique dans le Parc de la Mairie de Croix.

Comme l'aurait dit Colette : "Nous musiciens sans remords", alors pour ceux qui ont la Musique entre les orteils, accourez à la MJC !

**Musicalement votre,
L'équipe d'Animation**



Développement des majorettes Croix Saint-Pierre

Au cours de l'année 1980, la commission de la Société MAJORETTES CROIX ST-PIERRE, décide d'adjoindre au groupe de filles une section batterie.

Dès 1981, la batterie effectue sa première sortie, batterie composée de 7 tambours.

En 1982, est venu s'ajouter un clairon, et l'embryon de la batterie-fanfare était né.

Actuellement, la batterie-fanfare se compose de :

1 tambour major, 10 tambours, 3 "Tom", 1 grosse caisse, 1 cymbalier et 7 clairons.

La majorité de ces éléments ne connaissait ni le tambour, ni le clairon. La formation s'est faite sur le tas, par quelques éléments ayant déjà la pratique.

En dehors des défilés avec les

majorettes, la batterie-fanfare participe à divers concours dont voici le palmarès :

1982 : 1^{er} au Festival Batterie-Fanfare au Sapin-Vert à Watrelos.
1983 : 2^e au Festival Batterie-Fanfare au Sapin-Vert à Watrelos.
1984 : 1^{er} au Festival Batterie-Fanfare au Sapin-Vert de Watrelos.
1985 : 2^e au Festival Batterie-Fanfare au Sapin-Vert de Watrelos.
1985 : 2^e au Festival Batterie-Fanfare d'Halluin.



La Majorette et les Tambours de Croix-Saint-Pierre... déjà de nombreux trophées obtenus.

A propos des permis de construire, démolir...



Beaucoup de CROISIENS se posent des problèmes sur les permis de construire et de... démolir. Voici quelques explications.

Les Délais

La loi du 7 janvier 1983 portant transfert aux Communes compétentes en matière d'urbanisme a été mise en application depuis le 1^{er} avril 1984. Depuis cette date, la Mairie est devenue **guichet unique** pour les permis de démolir, certificat d'urbanisme, autorisation de lotir, les autorisations relatives au stationnement des caravanes, les autorisations d'édifier des clôtures, les autorisations d'installation et travaux divers, autorisations de coupe et d'abattage d'arbres.

Le Maire est devenu le seul interlocuteur de ses Administrés pour le dépôt des dossiers.

La Ville de CROIX étant dotée d'un plan d'occupation des sols approuvé, la délivrance des autorisations et permis est faite par le Maire au nom de la Commune.

Toutefois, pour ne pas supporter des frais supplémentaires de personnels, l'Administration Municipale a délégué au moyen d'une convention avec Monsieur le Préfet, l'instruction des dossiers aux Services d'Urbanismes de l'Etat, cette mission étant assurée à titre gratuit.

Les permis de construire sont instruits dans un délai de 2 mois, avec possibilité de prolongation lorsque la démarche nécessite une consultation de services extérieurs (services

fiscaux, Direction de l'Architecture, Direction de l'Agriculture, etc..) Les permis de démolir sont instruits dans un délai de 4 mois. Ces délais sont imposés par le Code d'Urbanisme. Toutefois, les **Services Municipaux s'attachent à réduire les durées d'instruction chaque fois que cela est possible.**

La législation actuelle reste valable.

C'est donc, sur proposition des Services d'Urbanisme de l'Etat, au vu des textes et règlements en vigueur, que le Maire prend les décisions.

Ces décisions, prises par le Maire au

nom de la Commune, ne sont toutefois exécutoires qu'après transmission d'un exemplaire du dossier complet au Préfet, qui peut dans les deux mois, afférer au Tribunal Administratif les autorisations entachées d'illégalité.

Jusqu'à ce jour, toutes les transformations, agrandissements, surélévations, création ou modifications de baies, élévations ou remplacement de clôtures, peuvent faire l'objet d'une demande d'autorisation en Mairie. Bien que certaines informations et déclarations télévisées aient pu laisser entendre qu'à l'avenir, seules les **déclarations d'intention de travaux** nécessaires, les textes n'ayant pas encore été soumis au Parlement, **la législation actuelle reste valable.**

LUNDI 21 AVRIL 1986
A 19 H 45
Réunion Publique
d'Information
sur le BUDGET PRIMITIF
 Salle Gustave-Dedecker
 1^{er} étage



Programme des Centres de Loisirs



Voici le programme des Centres de Loisirs sans hébergement.

Dates de fonctionnement :

1^{er} avril au 9 avril 1986 inclus sauf samedis, dimanches et jours fériés.

Feuilles d'admission :

Distribution dans toutes les écoles de Croix — disponibles également à la mairie, 1^{er} étage, guichet 2, service "Œuvres de vacances et au Foyer Logement de la Mackellerie".

Inscription et paiement :

A la mairie de Croix, service "Œuvres de vacances", une semaine avant l'ouverture du C.L.S.H. au plus tard.

Primaires

Age : 6 à 15 ans.

Adresse du Centre :

Centre "Air et Soleil"
Av. Winston-Churchill - 59170 Croix.

Horaires : de 9 h à 17 h.

Trajet :

Rassemblement et dislocation dans le parc de la Maison des Jeunes. Possibilité de trajet en car pour les enfants de moins de 12 ans originai-

res des secteurs Mackellerie et Saint-Pierre.

Maternelles

Age : 2 à 6 ans.

Adresse des Centres :

- Ecole Jean-Macé, place Charcot à Croix.
- Ecole Nadaud, rue Herriot à Croix.
- Ecole La Fontaine, rue Verte à Croix.

Horaires : de 9 h à 16 h 45.

Accueil :

A partir de 8 h 45 dans les écoles maternelles suivantes : Léon-Blum, Joliot-Curie, Jean-Macé, Nadaud, Pasteur, Raspail, Voltaire, La Fontaine.

Trajet :

Les enfants seront ensuite amenés

dans l'un des trois centres maternels précités.

Service de car pour les enfants de Raspail et Joliot-Curie.

Tarif

(pour les 7 jours de fonctionnement)

Primaires :

- 73,71 F pour les enfants domiciliés à Croix.
- 93,10 F quand le trajet a lieu en car.
- 93,31 F pour les enfants extérieurs à la commune.
- 112,70 F quand le trajet a lieu en car.

Maternelles :

- 64,61 F pour les enfants domiciliés à Croix.
- 73,71 F pour les enfants extérieurs à la commune.



Centre de Loisirs de Beaumont.



Le Courrier des Associations

CROIX - FESTIVITES PROGRAMME

des festivités organisées avec le concours des Associations locales et des
Etablissements Scolaires,
sous le patronage de la Municipalité

Dimanche 6 avril 1986

9 h à 18 h :
ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS
DE DISQUES (A.C.D.C.) : Bourse aux disques,
salle G. Dedecker.

Vendredi 11 avril 1986

20 h 30 :
VILLES DE CROIX & WASQUEHAL : Concert
de l'Orchestre National de Lille : Festival Wagner,
salle Omnisport, bd Zola.

Samedi 12 avril 1986

10 h à 20 h :
AMICALE DES DONNEURS DE SANG
BENEVOLES DE CROIX : Jeu de "421", Café-
Tabac "Le Flandre", rue J.-Jaurès.

14 h à 22 h :
UNION BOULISTE CROISIENNE : Tournoi de
pétanque en doublettes, café "Au Picardy", rue
du Pr.-Perrin.

Dimanche 13 avril 1986

9 h à 13 h :
AMICALE DES DONNEURS DE SANG
BENEVOLES DE CROIX : Jeu de "421", Café-
Tabac "Le Flandre", rue Jean-Jaurès.

Samedi 19 avril 1986

20 h 30 :
CERCLE DES PATINEURS DE LA METRO-
POLE : Gala international de patinage artistique,
vingtième anniversaire, patinoire de Croix, avenue
De-Gaulle.

Samedi 26 avril 1986

9 h à 24 h :
MAISON POUR TOUS : Rallye suivi d'une soî-
rée. En ville, et 93, rue J.-Jaurès.

Mercredi 30 avril 1986

14 h 30 :
MAISON POUR TOUS : Projection pour les
enfants : Astérix le Gaulois, 93, rue J.-Jaurès.

Jeudi 1^{er} mai 1986

9 h à 20 h :
CARABINIERS DE CROIX : Journée "Portes
ouvertes", 250, rue des Ogiers.

9 h à 19 h :
OLYMPIQUE CROISIEN : Journée des jeunes
(basket), stade H.-Seigneur.

13 h 30 à 20 h :
CERCLE SAINT-MARTIN : Tournoi de bridge,
foyer du Crêchet.

Samedi 3 mai 1986

14 h à 22 h :
UNION BOULISTE CROISIENNE : Tournoi de
pétanque doublettes + provençal, Café "Aux
Rapides", place des Martyrs.

Dimanche 4 mai 1986

10 h à 12 h :
SECTION JUDO DE L'IRIS-CLUB : Démons-
tration de judo et de self-défense, stade
H.-Seigneur.

15 h à 20 h :
AMICALE DES DONNEURS DE SANG
BENEVOLES DE CROIX : Thé dansant, salle,
G.-Dedecker.

Jeudi 8 mai 1986

9 h à 24 h :
CULTURE LOISIRS ESPACES : Rallye touristi-
que en voiture suivi d'une soirée, Croix et envi-
rons, salle Bis.

14 h à 22 h :
UNION BOULISTE CROISIENNE : Tournoi de
pétanque triplettes, challenge de district, Café "A
la Brasserie", place des Martyrs.

16 h à 20 h :
MUSIQUE MUNICIPALE DE CROIX : Con-
cert de variétés, salle G.-Dedecker.

Samedi 10 mai 1986

9 h à 18 h :
MAISON POUR TOUS : "Portes ouvertes", 93,
rue J.-Jaurès.

14 h à 19 h :
FOYER SAINT-PIERRE : Rencontres d'écoles
de basket, salle rue Rolland.

15 h à 19 h :
ECOLE MATERNELLE NADAUD : Fête de
l'Ecole, salle G.-Dedecker.

Dimanche 11 mai 1986

9 h à 12 h 30 :
FOYER SAINT-PIERRE : Tournoi cadettes,
salle rue Rolland.

9 h à 18 h :
MAISON POUR TOUS : "Portes ouvertes", 93,
rue J.-Jaurès.

9 h à 18 h :
ARTISTES AMATEURS CROISIENS : Peintres
dans la rue, opération suivie d'une exposition, en
ville, salle Dedecker (hall d'entrée).

10 h à 12 h - 14 h à 17 h :
LOBO BERGER CLUB : Rencontre Inter-
Sociétaires, 65, rue de la Gare.

Vendredi 16 mai 1986

19 h :
VILLE DE CROIX & IRIS-CLUB : Ouverture du
30^e Tournoi International Juniors de football de
l'Iris-Club de Croix par le traditionnel défilé, rue
Jean-Jaurès, suivi d'un grand festival de musique
et d'un feu d'artifice sur les terrains d'honneur du
stade Henri-Seigneur, boulevard Zola, en ville.

DURANT CE WEEK-END

Durant le Tournoi :
MAISON POUR TOUS : Concours de photogra-
phies prises lors du 30^e tournoi international de
football, en ville, stade H.-Seigneur.

Samedi 17 mai 1986

8 h 45 à 20 h :
IRIS-CLUB DE CROIX : 30^e Tournoi Internatio-
nal Juniors de football, stade H.-Seigneur.

Dimanche 18 mai 1986

8 h 45 à 20 h :
IRIS-CLUB DE CROIX : 30^e Tournoi Internatio-
nal Juniors de football, stade H.-Seigneur.

Lundi 19 mai 1986

8 h 15 à 19 h :
IRIS-CLUB DE CROIX : 30^e Tournoi Internatio-

nal Juniors de football, stade H.-Seigneur.

Samedi 24 mai 1986

8 h 30 à 13 h :
ECOLE JEAN-ZAY : Fête de l'école, rue
Rolland.

15 h à 19 h :
FOYER SAINT-PIERRE : Tournoi de basket
seniors, salle rue Rolland.

16 h à 24 h :
LA PATRIOTE : Fête de fin d'année : démon-
stration gymnique, soirée dansante, salle
G.-Dedecker.

Dimanche 25 mai 1986

9 h à 12 h :
SECTION DE JUDO DE L'IRIS-CLUB : Finale
des Olaitpiades, stade H.-Seigneur.

9 h à 12 h 30 :
FOYER SAINT-PIERRE : Tournoi de basket
juniors masculins, salle rue Rolland.

11 h à 13 h :
OFFICE CULTUREL DE CROIX : Animation
du marché Saint-Pierre par Ghalmi OTHMAN,
Danseur, Acrobate, Automate, Equilibriste, place
Saint-Pierre.

Mardi 27 mai 1986

20 h :
COLLEGE BORIS-VIAN : Rencontre musicale,
salle G.-Dedecker.

Mercredi 28 mai 1986

14 h 30 :
MAISON POUR TOUS : Projection pour les
enfants : Astérix et Cléopâtre, 93, rue J.-Jaurès.

Samedi 31 mai 1986

9 h à 18 h :
COMITE DE QUARTIER CROIX-CENTRE :
Marché aux fleurs et mini-floralies, salle
G.-Dedecker et environs.

Dimanche 1^{er} juin 1986

9 h à 18 h :
COMITE DE QUARTIER CROIX-CENTRE :
Marché aux fleurs et mini-floralies, salle
G.-Dedecker et environs.



apparaît le besoin d'une vision du monde différente.

La Guignotte se veut le révélateur d'un autre monde : retrouver la joie, la peur, l'émotion.

Le sourire, les larmes, un regard ébloui, sont des réactions naturelles, maîtresses de nos spectacles.

Croyant encore, à l'aube du XXI^e siècle, aux contes merveilleux, nous sommes persuadés, que l'image féerique de la marionnette, restera longtemps une porte ouverte au pétitement des yeux et au rire spontané.

Correspondance : théâtre La Guignotte - 294, rue des Ogiers - 59170 Croix - Tél. : 20.98.20.80.

Artistes Amateurs Croisiens Activité intense et progrès sensibles

Notre association bien que jeune, (elle est née en octobre 1985), fait déjà preuve d'une réelle vitalité.

Après avoir organisé du 17 au 21 janvier une exposition de peinture, sculpture, gravure, qui a remporté un vif succès, (68 artistes y exposaient 641 œuvres), elle vient de mettre en place du 14 au 18 février une exposition sur les métiers artisanaux.

Les 1 200 visiteurs ont pu y admirer les artisans (relieur, sculpteur sur bois, canneur de chaises, tourneur sur bois, fabricants d'émaux sur cuivre et bijoux, vannier, sculpteur sur pierre et terre au travail).

On y exécutait aussi de la peinture sur soie, des assiettes peintes, on pouvait y voir des sculptures en céramique, des marionnettes, des poupées de chiffon. L'Association "La Croisade des Aveugles" y exécutait des travaux de cannage et de petits montages d'appareils électroniques.

Chacun, exposant et visiteur, a apprécié l'intérêt de ce genre d'activité.

Pour l'avenir, nous envisageons une activité "Peintres dans la rue" et selon nos possibilités nous étudie-

Comité de Quartier Croix - Saint-Pierre Nouveau départ



La réunion plénière de notre Comité a eu lieu le 1^{er} février dernier.

Le mot d'accueil est donné par M. CHARPENTIER qui fait part

de sa démission et renouvelle l'appel déjà fait par tracts pour étoffer le bureau du Comité.

M. VANPUYMBROUCK présente les vœux de la Municipalité, remercie M. CHARPENTIER pour le travail accompli au sein du Comité et excuse M. BLOUET, adjoint, retenu par ailleurs.

M. le Maire exprime son désir de faire vivre le cœur de la Ville. Il dit son attachement particulier à Croix St-Pierre où il réside depuis plus de trente ans. Il dit s'être engagé dans une action d'urbanisation et d'aménagement de quartiers, tels :

- rue de la Limite et Paul-Lafargue où des vieux immeubles vont être détruits pour faire place à des espaces verts,
- le chantier du Créchet/Croix-Blanche, décidé depuis deux ans et maintenant ouvert. Bientôt ce quartier défavorisé et sinistré ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

En fin de réunion, l'Abbé DUMORTIER, aumônier A.C.E., remercie la Municipalité pour la bonne suite donnée à la pétition recueillie au sujet du Sentier menant au Cimetière et aussi au Centre Sportif. Il a été aménagé et éclairé. Les enfants sont sensibles et savent exprimer leur satisfaction face à l'amélioration de leur cadre de vie. Il rappelle le mauvais état de certaines habitations du Fort Boulanger qui manquent du plus élémentaire des confort (W.C. personnel). Là aussi des pétitions ont été recueillies par des enfants.

M. le Maire répond être très soucieux de ce quartier. Une politique de rénovation est suivie. Il

rons d'autres projets.

Ajoutons aussi que, hors des expositions, nous animons un atelier d'aquarelle le lundi de 15 h à 16 h 30, salle Rimbaud, avec M. Rémy PLATEAU et un atelier de dessin le mardi de 18 h 30 à 20 h, même salle avec M. Rudy TURKOVICS. Ces activités déjà bien suivies sont susceptibles de recevoir encore quelques adhérents. Nous travaillons également avec le Foyer socio-culturel du collège Boris-Vian, avec M. HOTTON et M. TURKOVICS.

Toute personne intéressée par notre action et désirant nous rejoindre en adhérant à notre association peut s'adresser à : Jean LECONTE, 178, rue Jean-Jaurès - 59170 Croix - Tél. 20.72.20.90, ou envoyer un chèque de 50 F (montant de la cotisation annuelle) à l'"Association des artistes amateurs Croisiens" même adresse. L'adhésion donne droit à la participation aux expositions. Elle permet d'assister gratuitement aux ateliers de dessin et d'aquarelle et d'obtenir des réductions chez les commerçants en fournitures de dessin et de peinture. Elle nous permet de nous procurer du matériel et des fournitures pour le fonctionnement et le développement de nos activités.



annonce la prochaine création, sur le quartier du Bas St-Pierre, d'une permanence du C.A.L. qui sera habilitée à donner des renseignements techniques ou financiers aux habitants qui en feront la demande concernant la rénovation de leur logement.

A l'issue de cette réunion, de nouveaux bénévoles se sont présentés et il a alors été procédé, par vote secret, à l'élection du...nouveau Président. M. DELPLACE a été élu et voici ci-après la liste complète des membres du nouveau bureau qui s'est constitué et leur fonction :

- Président :
M. DELPLACE.
- Vice-Président :
M. RINGUIERE,
M. HOUSSEAU, spécialement responsable des quartiers Croix-Blanche/Créchet.
- Secrétaire :
Mme THIBAUT.
- Secrétaire-Adjoint :
M. THIBAUT.
- MEMBRES :
Mmes BEYENS, DE COOMAN,
DELUT J.-C., DERVEEUW,
SENECHAL, URBANKE,
VERSCHUEREN,
MM. GOBIN Raoul, GREGOIRE
A., LEDOUX Serge,
RASSENEUR Raymond,
TOURTOY Jean, URBANKE.

M. CHARPENTIER, Président démissionnaire, demeure membre du Bureau. M. DELPLACE propose de le nommer Président d'Honneur et la proposition est adoptée à l'unanimité.

Et, avant de terminer, voici maintenant le mot du nouveau Président :

*"Bonjour Chers Amis,
Je succède donc à M. CHARPENTIER. Le Comité St-Pierre, Croix-Blanche, Créchet, peut être fier de l'avoir eu comme Président pendant les quatre années écoulées. Bravo aussi à son équipe qui a su créer une véritable chaîne d'union.*

Je peux dire, dès à présent et sans prétention, que je continuerai avec mes collaborateurs à œuvrer dans l'édifice bâti qui ne sera jamais

achevé, nous mènerons la même voie dans l'intérêt de tous.

En conclusion, je prendrai cette phrase de St-Exupéry : "Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis".

Le Président,
DELPLACE G.M.

Comité de Quartier de Croix Centre : Beaucoup d'idées

Depuis son dernier compte-rendu d'activités dans "Vivre à Croix", a eu lieu, en novembre 1985, le renouvellement du bureau du Comité de Quartier : M. Ernest BLEUZE, élu président en remplacement de M. Jean-Marie DEVINCK, celui-ci restant membre du Comité, Mme BONTE, vice-présidente, assurant la liaison entre les commerçants du Centre et les diverses manifestations organisées par la section "Animation" du Comité, MM. Jean-Yves LE MENN, vice-président et Louis GROUILLON, secrétaire.

Les animations de fin d'année (coquilles et friandises) ont été menées à bien avec le gracieux concours des boulangeries du quartier et des établissements "Nain Gourmand", les commerçants, le Comité et la Municipalité s'étant mis d'accord pour la mise en place des illuminations et leur financement.

La réunion publique, tenue le 8 janvier 1986 à la Maison pour Tous, vit débattre des problèmes de propreté du secteur Intermarché, de l'état des espaces verts, d'accès et d'éclairage du parking de la salle des fêtes.

Des réponses immédiates et actions précises ont eu pour effet de solutionner rapidement certains cas présentés.

Le Comité souhaite la participation la plus grande des habitants au concours des façades fleuries, lancé par l'ensemble des Comités de quartiers, à l'occasion du premier marché aux fleurs et mini-floralies qui auront lieu les 31 mai et 1^{er} juin 1986, salle Gustave-Dedecker et par-

king, avec la participation des élèves des écoles.

La brocante du Centre envahira la place du Marché toute la journée du dimanche 22 juin 1986, ainsi que l'exposition de voitures sur le parking Ghesquières, comme l'an dernier, cette animation s'achèvera par un feu de la Saint-Jean au même emplacement.

Une grande première, due à l'initiative d'un antiquaire-brocanteur croisien, M. RADONIC, un salon d'antiquaires se tiendra du 11 au 14 avril en la salle Gustave-Dedecker.

Cette manifestation, qui réunira vingt-cinq professionnels de la région, offrira au public meubles et objets d'art de grande qualité, elle est organisée avec le concours de la municipalité.

Il est rappelé que le Comité se tient à la disposition des habitants par ses correspondants :

M. Ernest BLEUZE, 78, rue Victor-Hugo,
M. Jean-Yves LE MENN, 34, rue Eugène-Guillaume,
M. Louis GROUILLON, 17/72, rue Gambetta.

Groupement des Associations de Handicapés de Croix et environs

Créé en 1951, année de la personne handicapée, le Groupement organise chaque année une activité ou une manifestation dans le but de faire connaître et d'aider les diverses associations.

Cette année sera consacrée à la préparation et à la diffusion d'une brochure qui présentera les associations de handicapés et celles qui les aident, ainsi que tous les renseignements et adresses qui peuvent leur être utiles.

Si des Croisiens, à titre personnel ou responsables d'une association, d'un organisme, sont susceptibles de compléter utilement cette brochure, qu'ils veulent bien écrire au respon-



sable du Groupement des Associations de Croix et environs, siège social : Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde à Croix ou par téléphone au 20.72.26.38.

Ligue pour la liberté des vaccinations

A notre dernière réunion, nous avons parlé du livre du Docteur D. RUEFF "Choisir la vie". Dans le chapitre qu'il intitule "nouveaux combats contre le cancer", nous avons retenu ces quelques mots qui sont pour nous une justification de notre action.

Il écrit : "Quant à la polyvaccination de l'enfant au cours de la première année de vie, polyagression d'un système immunologique non achevé et non nature, nous sommes certains qu'elle ne tardera pas à être reconnue scientifiquement comme un non-sens immunologique total".

Nous avons ensuite parlé d'une proposition de loi, que la ligue soumettrait à la future Assemblée Nationale, pour dissocier la fréquentation scolaire et l'activité professionnelle de l'obligation vaccinale. En effet, il apparaît anormal de lier le droit à l'instruction et au travail à l'observation d'une pratique médicale, fut-elle préventive.

Renseignements : Mme DUBAR - Tél. : 20.70.90.24.

Invitation

Le Président et le Comité de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Croix vous invitent cordialement — que vous soyez, ou non, Donneurs de Sang — au 3^e "THE DANSANT" qu'ils organisent le :

DIMANCHE 4 MAI 1986
de 15 h à 20 h
à la Salle des Fêtes
Gustave-Dedecker
23, rue Jean-Jaurès
animé par Daniel MARTIN
"SONO MEXICOS"
Ambiance... "super" !

Donneurs de sang bénévoles 1986 "Année de la Jeunesse"



356 dons, dont 35 provenant de nouveaux volontaires, tel est le résultat de la collecte des 21 et 22 février 1986, contre 324 dons, dont 25 provenant de nouveaux volontaires à la collecte de février 1985.

Bravo et merci les jeunes, vous avez "PIGE" ! En effet, vous étiez nombreux au dernier "Don du Sang", et beaucoup d'entre vous faisaient le premier pas. Nous ne doutons pas qu'ils se sont promis de "remettre ça" la prochaine fois. Pourquoi ?

- Parce qu'ils savent que le sang est *absolument indispensable* pour la survie et la guérison de nombreux malades et blessés.

- Parce que chaque année un contingent de Donneurs atteints par la limite d'âge ou la maladie sort des fichiers du Centre de Transfusion Sanguine de Lille — pendant quelques années, ce contingent n'a pas été remplacé en nombre suffisant.

- Parce que les demandes des Etablissements de soins sont de plus en plus importantes et, par ailleurs, les utilisations de plus en plus variées (à ce jour, 39 utilisations différentes sont "cataloguées" au C.R.T.S. de Lille, chaque malade recevant la fraction de sang convenant à son état).

1986, "Année de la Jeunesse", O.K. ! Ça démarre bien, Mais sur-

tout... que les "moins jeunes" ne se considèrent pas comme étant démobilisés ; plus que jamais l'on a besoin d'eux. Bien sûr, février a été défavorable à plusieurs titres : vacances + froid + grippe, mais le Don du Sang des 30 et 31 mai prochain verra revenir, n'en doutons pas, la quasi-totalité des habitués des collectes antérieures.





Cyclotourisme à Croix

La section "Cyclotourisme de Croix du Nord-Touriste" a vu officiellement le jour le 17 janvier dernier.

Voici la composition du Comité :

Président : Robert DEPARDIEU,
Vice-Président : Raymond DEGEYTER,
Trésorier : Henri CREMON,
Trésorier-Adjoint : Robert DEPARDIEU,
Secrétaire : Yves SOUESME,
Secrétaire-Adjoint : Georges CASIEZ.

Les Croisiens et Croisiennes intéressés par la pratique du cyclotourisme peuvent se renseigner auprès de M. Robert DEPARDIEU, 198, rue Kléber à Croix - Tél. : 20.24.42.59 ou se présenter à la permanence qui se tient, le premier jeudi de chaque mois, de 17 h à 19 h, à l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde à Croix.

Activités : sorties le mercredi après-midi pour les jeunes âgés de plus de 11 ans. Le dimanche matin, pour les adultes, sorties et participation à des brevets organisés par les clubs voisins.

Cotisations : 50 F pour les jeunes de 11 à 16 ans. 140 F pour les adultes.

Ce tarif comprend l'Assurance du Nord-Touriste et la licence F.F.C.T. (Fédération Française de Cyclotourisme).

Iris-Club de Croix Section lutte libre et gréco-romaine

Les jours d'entraînement se font les mardis et vendredis de 19 h à 20 h 30 sous la responsabilité d'un entraîneur régional nouvellement diplômé par la Fédération Française de Lutte, M. FONTIER Georges, qui est aidé dans sa tâche par M. KERSKENS Daniel, lui-même lutteur du club depuis sa création,

celui-ci ayant été Champion de France et aussi Champion des Flandres.

Pour tous les jeunes de Croix et environs voulant pratiquer ce sport de combat, les responsables sont à votre disposition, salle des sports Jean-Zay, rue Romain-Rolland, à Croix, les mardis et vendredis de 19 h à 20 h 30.

Les jeunes de 8 à 30 ans sont acceptés.

Responsables suivants :

M. FONTIER Georges, 26, rue Solférino - 59200 Tourcoing - Tél. 20.24.59.77.

M. KERSKENS Daniel, 66, bd Emile-Zola - 59170 Croix - Tél. 20.72.22.39.

Club Tae Kwon Do

Pour votre santé et self-défense, pratiquez le *Tae Kwon Do* (art martial coréen, sport olympique en 1988).

Les entraînements ont lieu les :

- lundi de 18 h à 20 h,
- mercredi de 15 h à 16 h 30,
- et vendredi de 17 h 30 à 19 h,

en la salle de l'Ecole Jean-Zay, rue Romain-Rolland à Croix.

Renseignements et inscriptions se font sur place aux heures d'entraînements, ou au siège les autres jours.

"Bon début de saison à la Patriote"

Malgré le départ, regretté par tous, après 12 ans de Présidence à la Patriote de Croix, de Mme MARIS-SAL, la saison 1985/1986 a débuté par de très bons résultats pour les dix équipes engagées en compétition cette année.

Sous la nouvelle présidence de M. André BEHAGLE, responsable

des équipes féminines depuis 15 ans et qui vient d'être honoré de la médaille de bronze attribuée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le club a participé aux premières compétitions d'Arrondissement classant huit équipes en finales régionales A et deux équipes en finales régionales B.

Forte cette année de plus de 250 licenciés, se répartissant en :

- 120 participants aux compétitions officielles,
- 80 participants à l'école de Sport qui accueille les mercredi et samedi les enfants de 6 à 10 ans, futurs "champions" de notre Club,
- 50 licenciés non compétitifs mais membres actifs des sections de Gym adultes ou participants à la vie de la société.

La Patriote de Croix espère accéder au plus haut niveau national, d'autant qu'elle compte cette année sur la présence de deux Gyms classés "Nationaux" : Mlle Valérie BEHAGLE et M. Patrick DESMONS et d'un Champion de France scolaire M. Erwin LIAGRE.

La saison démarre donc sous les meilleurs auspices.

Nous comptons enfin sur la présence d'un nombreux public lors de notre fête annuelle, qui aura lieu le 24 Mai 1986 dans la salle Dedecker et au cours de laquelle nous espérons pouvoir confirmer les résultats obtenus.

Enfance et Vie apporter sa pierre...

Si petite soit-elle, à la construction d'un monde plus heureux et pour cela rassembler les bonnes volontés et solliciter les générosités, c'est ce que propose l'équipe nouvellement créée à Croix du Mouvement "Enfance et Vie" à toutes les personnes qui ne peuvent rester indifférentes aux misères du monde et, en particulier, au malheur des enfants et qui accepteraient, en dehors de toute appartenance politique, reli-



gieuse ou philosophique, de manière régulière ou occasionnelle, d'apporter leur concours aux actions de solidarité qu'elle mène.

S'il est vrai que l'enfant est le père de l'homme, contribuer au bonheur des enfants n'est-ce pas préparer pour demain un monde plus heureux parce que plus fraternel et solidaire ?

Toutes les personnes qui désiraient se joindre à notre équipe peuvent s'adresser aux heures scolaires à l'Ecole Maternelle Léon-Blum, avenue Le-Nôtre à Croix.

Remerciements : nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui ont participé à la vente de vêtements du 15 mars et tout spécialement celles qui nous ont apporté des vêtements.

Prochaine action : à l'instar de toutes les équipes du Nord et du Pas-de-Calais, vente de muguet le 1^{er} mai.

Faites bon accueil à nos vendeurs.

L'A.R.I.F. et l'allocation logement

L'Association Représentation Information familiale (l'A.R.I.F.), installée B 622, avenue de Flandre - 59170 Croix, tient à préciser les conditions dans lesquelles on peut obtenir l'allocation logement familiale.

"Ne croyez plus aux légendes ! dit-elle. Pour toucher l'allocation logement, ce n'est pas indispensable d'avoir une salle de bains. Qu'est-ce qui est nécessaire alors ? Un robinet d'eau potable, une évacuation des eaux usées, un w.c., avec au moins un clapet, un moyen de chauffage du logement".

"Il faut aussi, ajoute-t-elle, que votre logement soit assez grand pour votre famille mais on n'est pas obligé d'avoir une chambre pour les garçons et une pour les filles..."

L'A.R.I.F. indique aussi qui a droit à cette allocation :

- les jeunes ménages, pendant les 5 premières années du mariage,
- les ménages qui attendent leur pre-

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S.), attire votre attention sur les difficultés qu'éprouvent parfois les étudiants à trouver un logement dans votre ville.

Si vous disposez de chambres ou appartements, n'hésitez pas à les louer à des étudiants en vous adressant à son Service Central du Logement Etudiant (S.C.L.E.).

Le S.C.L.E. regroupe l'ensemble des locations en un fichier qu'il met à la disposition de tous les étudiants. Le S.C.L.E. dont les activités s'insèrent dans le cadre des attributions du C.R.O.U.S., Etablissement Public du Ministère de l'Education Nationale, vous propose *gratuitement* les garanties et avantages suivants :

- **Un contrat de location**, conclu pour une durée déterminée ne pouvant excéder l'année universitaire.

- **Une assurance obligatoire du locataire**, prenant effet dès son entrée dans les lieux, garantissant l'assuré, le loueur, les voisins et les tiers contre les risques d'incendie, d'explosion et d'écoulement des eaux.

- **L'intervention d'un service contentieux**, qui assure gracieusement la résolution de tous litiges survenus en cours de location.

- **L'assistance d'un service d'aide juridique**, qui peut être consulté pour tout renseignement ou problème particulier concernant le régime juridique et fiscal des locations nues ou meublées.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :

- Secrétariat du S.C.L.E. - Syndicat d'Initiative - Office du Tourisme - Hôtel de Ville - 59100 Roubaix.
Tél. : 20.73.70.19.

C.S.C.V. Logements du C.A.L. rue St-Jacques

La rencontre annoncée dans le dernier journal "Vivre à Croix" entre, les habitants de la rue, la Municipalité, la C.S.C.V., le C.A.L. a eu lieu. Une maquette présentée par le C.A.L. a donné un aperçu des travaux qui pourraient être effectués.

La C.S.C.V., connaissant par expérience les problèmes rencontrés dans de telles opérations de réhabilitation, souhaite la création d'un poste de "permanent-habitant" rémunéré, qui suivrait attentivement le déroulement des travaux et ferait le lien entre les habitants et les responsables.

mier enfant,
- les familles ou personnes seules qui ont : un seul enfant à charge (écolier, étudiant, apprenti, en stage de formation professionnelle, T.U.C.), même si elles ne touchent aucune prestation familiale pour lui ; plusieurs enfants et qui touchent donc des allocations familiales pour eux ; un parent âgé à charge ; un parent ou un enfant bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés ou d'une pension d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie.

Mais il faut, bien sûr, payer un loyer ou rembourser un prêt obtenu pour acheter sa maison et ne pas avoir des ressources trop élevées.

L'association invite les personnes concernées à se rapprocher de la Caisse d'Allocations familiales pour obtenir de plus amples explications... On peut aussi contacter l'A.R.I.F. le matin au 20.51.01.51, l'après-midi au 20.24.16.12 et le soir au 20.98.73.65.



En attendant, les travaux urgents promis par Monsieur le Maire ont bien été effectués.

Cette action est bien en accord avec ce que veut la C.S.C.V. en matière de logement, un logement et un environnement de qualité pour tous, en agissant entre-autre :

- Pour le contrôle des travaux.
- La suppression des malfaçons.
- L'entretien régulier, etc.

A propos de logements, la C.S.C.V. interpelle les députés nouvellement élus sur l'avenir de la Loi Quillot, et l'importance de son maintien. Cette loi protège les locataires, non pas au détriment des propriétaires, mais dans une répartition équitable des droits et des devoirs de chacun.

La C.S.C.V. rappelle ses autres priorités :

- La possibilité de préserver et d'améliorer la santé de tous.
- Une rénovation du Service Public, de l'Education.
- Une Justice accessible à tous.

Pour que la C.S.C.V. puisse atteindre ces objectifs, elle a besoin du soutien actif et financier de tous ceux qui sont solidaires de son action. Des cartes d'adhésion sont disponibles à la permanence du premier jeudi du mois.

Permanences C.S.C.V. : premier jeudi du mois de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde.

Amicale des Médaillés du Travail de Croix Réunion le 13 avril

L'Amicale des Médaillés du Travail tiendra son Assemblée générale le dimanche 13 avril prochain à 15 h en la salle du Créchet sous la Prési-

dence de Monsieur le Maire. Au cours de cette réunion, seront présentés le Président d'Honneur et le Vice-Président d'Honneur.

Plusieurs questions seront discutées, notamment les différentes possibilités de donner plus de vie à notre association, telles que sorties ou visites d'usine. Il est demandé à chacun des membres de réfléchir à ces questions. Toutes les suggestions seront les bienvenues. A l'issue de l'Assemblée, un colis de marchandises sera distribué à chaque membre présent. Les malades ou dans l'impossibilité de se déplacer pourront remettre leur carte à un membre de leur choix.

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation, c'est-à-dire les cartes comportant la vignette jaune 1986, pourront prétendre à la remise du colis. Aucune perception n'aura lieu à l'entrée de la salle.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE DE LA MACKELLERIE 35, rue Louis-Seigneur Croix

MERCREDI :
14 h 00 à 16 h 30
JEUDI :
10 h 00 à 11 h 45
VENDREDI :
18 h 00 à 20 h 00

Association Le Vieux Travailleur F.O.

L'Association "Le Vieux Travailleur F.O. de Croix-Wasquehal" dont le siège est "Chez Henri", 53, avenue Georges-Hannart, rappelle ses concours de belote qui ont lieu

tous les deuxièmes samedi du mois. Très beaux lots. Un lot à tous les participants. Les concours commencent à 16 h précises pour une mise de 20 F.

Vacances 1986

L'association a pris les options suivantes pour les personnes désireuses de passer un bon séjour :

La Yougoslavie : du 19 avril au 3 mai dans la ville de Makarska à l'hôtel "NEPTUN" pour 3.000 F tout compris (voyage en avion, départ du siège "Chez Henri" pour Lesquin, pension complète et excursions.

La Grèce : à l'hôtel "L'Alexander Beach" sur la côte d'Appolon à 45 km d'Athènes sur les bords du golfe saronique, du 22 juin au 6 juillet. Tout compris : 4.250 F, départ du siège "Chez Henri" pour Lesquin.

La Tunisie : hôtel "Le Nabeul Plage" situé aux portes de Nabeul. Tout compris : 3.700 F du 27 septembre au 11 octobre. Départ du siège "Chez Henri" pour Lesquin.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme VANDESOMPELE, 53, avenue Georges-Hannart - 59170 Croix.

Le nouveau Président de l'Association est M. Robert GYS, 11, rue Guizot à Croix.

La vie du "Club J 3" des projets

Le Club J 3 a tenu son Assemblée générale le 22 février dernier sous la présidence de M. DEBEUNNE, Maire de Croix, et de M. BLOUET, Adjoint aux personnes âgées.

La réunion s'est terminée par le



verre de l'amitié et une tombola gratuite.

La chorale du J 3 : "Chantons Ensemble", créée en novembre 1985 et conduite par M. AUBRIT, a interprété quelques chansons de son répertoire ; celle-ci serait heureuse de pouvoir trouver un instrument pour l'accompagner et accueillerait encore volontiers quelques choristes.

Le Club compte aussi donner pouvoir à M. AUBRIT pour créer avec son équipe un comité des fêtes au sein du Club : quelques idées préliminaires : la poésie, le patois, un atelier d'écoute musicale, une chaîne d'amitié et d'entr'aide...

D'autres projets sont à l'étude : des ateliers diversifiés (tricot, crochet, décoration, etc. ; des sorties : concert, théâtre, cinéma ; des visites : métro, musées, expositions temporaires ; des balades d'une demi-journée dans les environs.

Combattants prisonniers de guerre

Notre Congrès d'arrondissement se fera cette année à Wasquehal et sera présidé par notre Camarade TROUILLET de Douai.

A la suite des travaux de Commissions qui débiteront dès 9 h à la Mairie, nous nous rendrons au Monument aux Morts pour y déposer une gerbe de fleurs. Un repas fraternel nous rassemblera ensuite au Restaurant Pierre Lefebvre, rue Delerue à Wasquehal. Des précisions vous seront données ultérieurement sur le menu et la participation financière de chaque Section, par le canal de votre Président qui se chargera de transmettre avant le Dimanche 6 avril.

Le 8 mai prochain, le 41^e anniversaire de l'Armistice, sera cette fois

encore marqué par un banquet, à l'issue de la Manifestation du Souvenir au Cimetière, salle du Créchet à 13 h. Une invitation personnelle vous sera envoyée dès que possible, vous donnant tous les détails sur cette journée qui, nous l'espérons, consacrera quelques bons moments passés ensemble dans l'ambiance amicale qui nous est chère. Retenez la date dès maintenant et sachez que vous y êtes attendus et que vous ne regretterez sûrement pas.

En terminant, il nous faut rappeler aux retardataires que le timbre pour 1986 reste à leur disposition. La cotisation fait vivre la Section et nous nous refusons à croire à de l'indifférence ou négligence de votre part. Alors pensez-y et un grand merci d'avance !

Le Président,
André VANDEN BOGAERDE.

Du vendredi 16 au lundi 31 mai 1986

30^e TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS DE FOOTBALL

**au Stade Henri-Seigneur
Boulevard Zola à Croix**

Organisé par l'Iris Club de Croix avec le concours de la Municipalité



A L'INITIATIVE DES VILLES DE CROIX ET WASQUEHAL

L'ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

sous la Direction de Georges SEBASTIAN

*Chef d'Orchestre du Théâtre National
de l'Opéra de Paris*

vous propose un

FESTIVAL WAGNER

Le vendredi 11 avril 1986

à 20 h 30

en la Salle Omnisport du boulevard Zola à Croix

Pour la circonstance,
la salle sera équipée uniquement en chaises confortables.

Prix des places : 30 F.

Entrée gratuite pour les enfants accompagnés et âgés de moins de 16 ans scolarisés à Croix ou à Wasquehal.

Réservation : Hôtel-de-Ville de Croix, 187, rue Jean-Jaurès, 1^{er} étage, guichet n° 2.

La mairie est fermée le mercredi toute la journée ainsi que le samedi après-midi.

(Tél. : 20.70.87.94 poste 405).